

Les Cahiers des dix



Le Triangle Québec, Paris et Ottawa au cours des années 1888 et 1889

Séraphin Marion, s.r.c.

Number 42, 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1016237ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1016237ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les éditions du Bien Public

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Marion, S. (1979). Le Triangle Québec, Paris et Ottawa au cours des années 1888 et 1889. *Les Cahiers des dix*, (42), 61–73. <https://doi.org/10.7202/1016237ar>

Le Triangle Québec, Paris et Ottawa au cours des années 1888 et 1889

Par SÉRAPHIN MARION, S. R. C.

En 1889 eut lieu à Paris une exposition universelle et internationale. L'année précédente se posa, dans le Canada français, la question que voici : la province de Québec participerait-elle officiellement à cette exposition ?

Ici il convient de ne pas oublier que, en l'année 1889, Paris célébrerait aussi le centenaire de la Révolution toujours tenue en mince estime à Québec comme à Montréal. L'exposition ne servirait-elle pas de prétexte à la glorification de meurtriers et de régicides ? Certains le croyaient; d'autres ne demandaient pas mieux que d'y croire !

Afin de dissiper toute inquiétude, le *Franco-Canadien* publia là-dessus une lettre munie de la signature de Gustave Drolet. Selon ce Canadien français alors à Paris, l'exposition rappellerait aux visiteurs non pas les horreurs de 1793, mais seulement les bienfaits de 1789 qui avait, entre autres choses, donné à l'humanité la *Déclaration des droits de l'Homme*. En outre, ne fallait-il pas surtout profiter de l'occasion pour accroître les échanges commerciaux entre la France et le Canada ? Bref, Drolet parlait surtout piastres et gros sous alors que, au sentiment de plusieurs, un grand principe était mis en cause : la participation de la province de Québec à une entreprise d'ordre révolutionnaire sinon maçonnique. Est-il besoin de faire observer que la France officielle n'avait pas alors ses grandes et ses petites entrées dans le Canada français ?

Pressenti, le Gouvernement fédéral fit savoir, par la bouche de son premier ministre, qu'il ne se proposait pas de voter une somme quelconque pour dédommager les Canadiens qui exposeraient leurs marchandises à Paris; toutefois M. Abbott ne s'opposait pas à faciliter l'envoi de colis destinés à l'exposition¹. La question de la participation effective se révélait délicate non pas tant pour le Gouverne-

ment fédéral, où prédominait l'élément anglo-saxon et protestant, mais bien pour le gouvernement de la catholique province de Québec.

Ce dernier ne s'était pas encore récusé, bien au contraire. Dans la *Patrie*, Beaugrand et ses amis républicains adjuraient à qui mieux mieux Honoré Mercier de réparer la bétise du premier ministre conservateur d'Ottawa — trop assujéti à Londres — et de déléguer à Paris, en 1889, des personnages nantis de pouvoirs amples et officiels.

Républicains, nous le sommes, par l'essence même de notre constitution, autrement radicale qu'aucune constitution de l'Europe; alors pourquoi nous empêcher de recevoir l'accolade fraternelle que nous offre la république française?

Aurions-nous honte de la liberté pour laquelle nous avons combattu, des droits que nos pères ont conquis au prix de leur sang? (...) Si le Canada refuse de figurer à l'exposition, il ne peut pas en être de même de la province de Québec².

Vigilant guetteur au créneau de la patrie laurentienne, Tardivel ne manqua pas, en cette conjoncture, d'alerter ses compatriotes.

93 est le fruit de 89 qui nous a donné la *déclaration des droits de l'homme*, oeuvre maçonnique, source et origine de la grande Révolution, non seulement en France, mais dans le monde entier; point de départ de ce prétendu *droit nouveau* qui est la négation des droits de Dieu sur le monde et l'émancipation de l'humanité de toute soumission aux lois divines...

Et c'est le centenaire de cette révolution satanique qu'on se prépare à fêter officiellement en France! Et, à cette fête, des *catholiques* convient la province de Québec! Vraiment, une telle aberration mentale est à peine concevable³!

Sur ces entrefaites se répandit une nouvelle inquiétante pour les monarchistes du Canada français: Honoré Mercier se rendrait bientôt à Paris pour y transiger plusieurs affaires importantes. Mais un but inavoué n'avait-il pas été assigné au voyage? Honoré Beaugrand —

1. *La Vérité*, 14 avril 1888.

2. *La Patrie*, 18 janvier 1888.

3. *La Vérité*, 7 avril 1888.

qui avait souvent l'oreille du ministère — le croyait et le disait à qui voulait l'entendre : le but du voyage était « de prendre des mesures pour faire représenter la province de Québec à l'exposition internationale de 1889⁴ ».

Immédiatement le "grand vicaire" Trudel monta sur ses grands chevaux. Lui et Beaugrand avaient arboré les mêmes couleurs, lors de l'affaire Riel; tous deux avaient livré bataille aux conservateurs et surtout aux « pendards » canadiens-français dont l'influence, au sein de leur parti, n'avait pu empêcher la pendaison de l'infortuné Louis Riel. La province de Québec prenant une part officielle à l'exposition de 1889 — exactement cent ans après la Révolution de 89 — et s'inféodant ainsi, indirectement tout au moins, au parti des "Grands Ancêtres" révolutionnaires : pareille perspective troublait profondément le sommeil du sénateur Trudel. Il fallait combattre ce projet, l'écraser dans son oeuf au risque d'encourir la colère de Beaugrand. Il arrive que des théologiens abandonnent un cas d'espèce et se réservent l'avenir en sauvegardant les principes. Cette tactique ne fut presque jamais celle du sénateur Trudel : imbu de principes ultramontains, il ne lui répugnait aucunement de combattre tous ceux qui s'apprêtaient à les transgresser. Le propriétaire de l'*Etendard* s'écria alors avec une indignation qui n'était pas feinte :

Pour qui la *Patrie* prend-elle la nation canadienne-française, lorsqu'elle la croit capable de glorifier les monstrueux événements qui ont à jamais déshonoré les sanguinaires et criminels auteurs de la première révolution⁵ ?

Quant à la rumeur — qui commençait à s'accréditer en certains milieux — et en vertu de laquelle Honoré Mercier devait bientôt s'entendre de vive voix avec les pontifes du laïcisme français pour assurer à la province de Québec une participation active à l'exposition de 1889, est-il besoin d'ajouter que Trudel n'y donne pas créance. Jusqu'à plus ample informé, il repousse l'injure. Car c'en est une que de prêter un pareil projet à Mercier ou à tout autre Canadien français qui irait ainsi « sottement abdiquer sa dignité de Canadien français catholique, tout comme un simple apologiste des Gambetta

4. *La Patrie*, 20 janvier 1888.

5. *L'Etendard*, 15 janvier 1888.

et des Ferry ». A quoi la *Minerve* répondit que Mercier pourrait bien être, sans le savoir, un apologiste de la Révolution française: à l'occasion d'un discours en faveur de l'instruction obligatoire, n'avait-il pas félicité les révolutionnaires d'avoir « relevé l'homme de la dégradation dans laquelle la tyrannie onze fois séculaire l'avait plongé, de lui avoir ouvert à deux battants les portes du temple de l'instruction⁶ »? Honoré Mercier était donc conséquent avec lui même si, nonobstant les affirmations contraires de Trudel, il songeait à offrir sa collaboration active aux chefs de la Troisième République, lors des fêtes de l'exposition.

L'incident révéla une divergence d'opinions entre la *Patrie* et l'*Electeur*. Une dissension au sein de la famille libérale du Canada français: voilà qui n'avait rien de trop attristant pour la *Minerve*! Tandis que le quotidien libéral de Montréal continuait à chanter victoire et soutenait toujours que Mercier s'était bel et bien rendu à Paris pour assurer à la province une éclatante participation à l'exposition internationale, le quotidien québécois refusait de se laisser piper par les apparences et prenait le contrepied de la thèse de Beaugrand. Tant et si bien que le quotidien conservateur de Montréal, depuis longtemps rompu aux subtilités de la dialectique, posa bientôt à ses deux adversaires une question embarrassante: « Il y en a certainement un des deux (quotidiens) qui blague le lecteur. Qui est-ce⁷ »

Il y a cent à parier contre un que Mercier ne brûlait pas tellement d'embarquer sa province dans cette affaire de l'exposition; il voulait plutôt, semble-t-il, damer le pion à sir John A. Macdonald et à son gouvernement conservateur: à la politique d'abstention d'Ottawa, Québec aurait voulu substituer la politique de la présence et procurer au nationalisme canadien-français une nouvelle occasion de s'affirmer et de rompre en visière avec Ottawa enchaîné, comme galérien à sa galère, à l'impérialisme londonien.

Cette tactique ne manquait pas d'habileté; mais tel n'était pas l'unique aspect de l'incident. En cette conjoncture, faire la nique à Ottawa signifiait bon gré, mal gré, faire risette au radicalisme français; c'était ainsi tomber de Charybde en Scylla.

6. *La Minerve*, 26 janvier 1888.

7. *La Minerve*, 28 janvier 1888.

Comme on le pense bien, les conservateurs canadiens-français ne se laissèrent pas embobeliner comme des enfants crédules; ils refusèrent d'aller, tête baissée, au-devant de terribles déconvenues. Libre à Beaugrand et à ses amis d'enfourcher des dadas républicains; eux ne feraient jamais ce faux pas. Le débat ayant pris de l'ampleur, la *Vérité* et la *Minerve* sommaient les députés de rejeter « impitoyablement tout crédit demandé par le gouvernement en vue d'une participation quelconque de notre catholique pays à la fête de la Révolution⁸ ».

Il dut s'en trouver alors — puisque cette engeance a toujours existé chez nous — qui, par suite de cette discussion, crurent qu'il y avait péril en la demeure: si la province de Québec s'abstenait, ne risquait-elle pas de faire bande à part, de prendre figure de retardataire et de s'isoler du monde civilisé? « Isolationisme » avant la lettre, si l'on veut: il inspirait déjà la terreur à ceux qui veulent, en tout premier lieu, être à la page, cette page fût-elle anticléricale ou singulièrement défraîchie et galvaudée.

Contre ceux qui, à propos de l'incident, se disaient douloureusement écartelés entre leur inébranlable fidélité à la patrie québécoise et leur piété pour la France éternelle, républicaine ou non, le quotidien conservateur de Montréal ainsi que l'hebdomadaire de Tardivel menèrent une campagne de guérilla. Bientôt un petit texte répandit le désarroi dans le camp de ceux qui s'apprêtaient à insérer une autre page dans l'anthologie de la servilité coloniale du Canada français à l'endroit de Paris comme de Londres.

En France, à l'issue d'un congrès, les catholiques du Nord et du Pas-de-Calais avaient formé, au sujet de la prochaine exposition, un vœu significatif :

Attendu que le centenaire de 1789 se présente avec le caractère d'une manifestation officielle et nationale du triomphe de la Révolution athée contre l'Eglise catholique;

Attendu que si les catholiques français laissaient passer sans protestation cette manifestation nationale, ils s'en rendraient pour ainsi dire solidaires devant Dieu et devant le monde. . . .

L'assemblée des catholiques du Nord émet le vœu que tous les catholiques, dans leurs congrès et leurs assemblées, se préoc-

8. *La Minerve*, 30 janvier 1888.

cupent des moyens de protester ouvertement contre cette manifestation et de se dégager de toute solidarité avec la secte qui opprime la France de saint Louis, de Jeanne d'Arc et du Sacré-Cœur⁹.

Ainsi les catholiques de France refusaient, eux aussi, de se laisser embrigader par les pontifes du laïcisme triomphant; les catholiques du Canada pouvaient donc fort bien là-dessus emboîter le pas. Voilà qui dut ravir, à Montréal comme à Québec, toutes les bénévoles victimes vouées à des écartèlements périodiques et qui, pour la solution de leurs prétendus cas de conscience, attendent trop souvent non pas les directives de l'archevêque de Montréal ou de Québec, mais bien celles de l'archevêque de Paris.

Ceux qui examinèrent le problème à la lumière des conclusions que venaient de tirer les catholiques du Nord et du Pas-de-Calais eurent tôt fait de s'apercevoir que Mercier et ses ministres s'étaient embarqués dans une affaire délicate et naviguaient sur une mer semée de périls imminents.

M. McShane, ministre des Travaux publics, dans le cabinet Mercier, vint aggraver une situation qui, depuis quelque temps, s'envenimait: à un journaliste du *Star*, de Montréal, il donna l'assurance que son chef s'était assigné la mission « de voir à ce que la province fût représentée à l'exposition de 1889¹⁰ ». Aveu intempestif! L'honorable Georges Duhamel, solliciteur général, vint à la rescousse de son collègue. Afin de neutraliser l'effort de l'imprudente déclaration, il fit assavoir *urbi et orbi* que Mercier ne revêtirait pas la participation québécoise d'un caractère officiel; il s'agissait simplement de « faciliter la tâche aux exposants canadiens ». Sur quoi le quotidien conservateur fit observer que « faciliter la tâche aux exposants » signifiait, ou peu s'en fallait, conférer à la participation québécoise un caractère officiel.

Dès le début de l'incident, l'*Électeur* s'était bien gardé d'épouser les passions antimonarchiques de la *Patrie*: à son chef Honoré Mercier, alors à Paris, il ne prêtait aucunement le sinistre projet de pactiser, même indirectement, avec les Gambetta et les Ferry. Mais ne voilà-t-il pas que le quotidien québécois tourna soudainement casaque. Lui aussi décida tout à coup d'imiter l'exemple de la *Patrie* et de s'engager sur une corniche qui, dans le Canada français de 1888, côtoyait l'abi-

9. *La Minerve*, 31 janvier 1888.

10. *La Minerve*, 3 février 1888.

me, politiquement parlant, et où l'on risquait d'y rouler par suite du moindre faux pas.

Caparaçonné, en un tournemain, d'un optimisme à toute épreuve, Ernest Pacaud adora ce que, depuis plusieurs mois, il brûlait sans ménagements. Casuiste improvisé, le propriétaire de l'*Électeur* s'engagea dans le dédale des *distinguo* avec une alacrité qui ne donna pas le change aux lecteurs intelligents. Lors du centenaire de l'indépendance américaine, en 1876, l'Angleterre n'avait-elle pas pris part aux fêtes célébrées aux États-Unis ? Elle n'avait pas pour autant approuvé le principe révolutionnaire qui avait inspiré la conduite de George Washington et de ses subalternes. Il était donc loisible à la province de Québec d'en faire autant à Paris, en 1889. Telle était, sous la plume de Pacaud, l'anodine explication d'une authentique volte-face.

Entre-temps d'autres catholiques de France continuaient à manifester leur opposition aux fêtes que préparait fébrilement la France officielle. En mars 1888, dans la salle des conférences du cercle catholique du Luxembourg, à Paris, M. de Marolles prononça une conférence sur *Les catholiques et le centenaire de 89*. Il soutint que l'exposition de 1889 constituerait non pas une fête nationale, mais bien une fête préparée par la Révolution et dirigée contre l'Église de France¹¹.

À Ottawa, les députés libéraux ne se tenaient pas pour battus; n'ayant pu forcer là-dessus la main à sir John A. Macdonald, ils espéraient obtenir une meilleure audience au sénat. Le sénateur Pantaléon Pellerin se chargea de faire rebondir la question dans la Chambre haute; il n'obtint ni de plus amples précisions, ni la moindre promesse de M. Abbott qui représentait le Gouvernement au Sénat. Bref, le Gouvernement d'Ottawa ne voulut en aucune façon mettre le doigt entre l'écorce libérale de l'administration de Mercier et l'arbre monarchique du Canada français.

La Justice de Québec, astucieuse et partielle, ose alors écrire que « sir John aurait trop peur de faire plaisir aux Canadiens français » en favorisant le succès d'une exposition *en France* ! Elle s'attira justement la belle riposte que voici :

Et dire que si le gouvernement de sir John Macdonald prenait part à ce centenaire, toutes les foudres de cette vengeance hypocrite éclateraient sur la tête. On le représenterait comme l'allié,

11. *La Minerve*, 5 avril 1888.

l'esclave de la révolution, le contempteur de tous les principes constitutifs de la société. On dirait qu'il a voulu outrager délibérément deux millions de Canadiens français pour qui tous les principes violés par la Révolution sont chose sacrée¹².

Et la colère du quotidien conservateur éclate en deux mots d'indignation qu'il jette à la tête des adversaires : Sépulcres blanchis ! Ce n'était pas là, pour la Minerve, une fiction oratoire que les événements ne permettaient pas de soutenir : le Canada français de 1888 était encore profondément monarchiste. Et il le deviendra davantage, semble-t-il, quelques années plus tard, lors de la visite, à Montréal et à Québec, du comte de Paris, prétendant au trône de France. Honoré Mercier oserait-il faire litière des sentiments monarchistes du peuple canadien-français pour les beaux yeux de Beaugrand et de ses rares satellites ? L'avenir dirait si, à cet égard, le premier ministre de la province se révélerait habile politique ou polémiste buté.

Les libéraux canadiens eurent alors recours à leur argument classique : il ne fallait pas être plus catholique que le pape. Et le pape prendrait part à l'exposition universelle de Paris en s'y faisant officiellement représenter par son nonce apostolique. On y verrait aussi Mgr Freppel, prélat distingué et irréductible adversaire de la Révolution. Les libéraux chevauchaient ainsi, et non pas pour la dernière fois, leur éternel dada déjà singulièrement défraîchi et usé ; celui qui s'opposerait au projet prendrait donc fatalement figure — c'était du moins leur espérance — de janséniste et de cagot.

Or un petit coup de tonnerre éclata bientôt dans le ciel pacifique du Canada français. Ce madré de Tardivel comptait de nombreux amis dans le monde ecclésiastique de Paris et de la province. L'un d'eux n'était autre que l'illustre Mgr Freppel lui-même !

Tardivel ne considérait pas comme parole d'Évangile l'assertion de Gustave Drolet proclamant, avec un malin sourire, que Mgr Freppel honorerait de sa présence l'exposition de 1889. Afin d'en avoir le cœur net, le rédacteur de la *Vérité* s'aboucha là-dessus avec le secrétaire particulier de Mgr Freppel. Bientôt il reçut la triomphale réponse que voici :

Evêché d'Angers,
Angers, le 25 avril 1888.

12. *La Minerve*, 10 avril 1888.

Cher monsieur,

J'ai soumis à Monseigneur la *Vérité* de Québec, qui a grandement raison de faire subir quarantaine aux dires de M. Drolet. Sa Grandeur n'a jamais prononcé la phrase qu'on lui attribue, et je n'ai pas besoin de vous affirmer qu'il n'est jamais entré dans l'idée de l'Évêque d'Angers de favoriser, d'une manière ou d'une autre, une exposition destinée à glorifier la Révolution française.

Veuillez agréer, cher monsieur, les plus respectueux sentiments de votre. . .

(signé) P. Pinier

secrétaire particulier de
Monseigneur¹³

Ainsi donc Gustave Drolet avait soldé ses lecteurs en monnaie de singe. Pour le moment, Jules-Paul Tardivel réussissait à éloigner les siens des sirènes révolutionnaires, puisque la lettre de Mgr Freppel n'était pas rédigée en termes sibyllins. Mais l'année 1889 approchait; les grains du sablier s'écoulaient et la question de la participation officielle de la province de Québec à l'exposition de Paris n'avait pas encore obtenu une solution définitive. Il fallait ne pas perdre son temps et conjurer le danger le plus vite possible, en terre canadienne tout au moins. Un autre prélat français s'y employa de son mieux en prêtant main-forte à Tardivel : Mgr Justin Fèvre, historien.

Louze, France, ce 8 mai 1888.

Monsieur le rédacteur,

J'ai reçu votre honorée lettre [...] L'allégation singulière de vos libéraux canadiens, monsieur, m'a beaucoup surpris. L'idée que le centenaire de 89 pût être inauguré religieusement et pieusement par un nonce du Saint-Siège et par un vaillant apologiste, dépasse toute croyance et recule beaucoup les limites de la naïveté. Le centenaire de 89, dans son esprit, est surtout et avant tout, une manifestation d'impiété radicale [...] La seule chose que cette foire colossale entende servir, ce sont les sept péchés capitaux, surtout l'orgueil [...]

13. *La Vérité*, 12 mai 1888.

Mgr Freppel est aux antipodes des principes de 89 et ne peut avoir tenu aucun propos visant à leur canonisation; et Mgr Rotelli, fidèle aux consignes courantes de la secrétairerie d'Etat, n'a pas eu encore à se préoccuper de l'exposition et croit inutile de s'en enquérir. L'allégation invraisemblable de vos adversaires, devant ces deux témoignages, s'en va en fumée [...]

Où en êtes-vous donc au Canada, pour être réduits à combattre de si gigantesques âneries ? Chez nous, les partis sont très tranchés, et les ennemis de l'Église n'affichent pas de complaisances hypocrites [...]. Chez vous, à ce qu'il semble, au lieu d'être séparés, vous êtes confondus; vous paraissez rêver un *contubernium* pacifique entre libéraux et évêques, prêtres et francs-maçons, athées et catholiques [...]. L'idée d'amadouer cette bande de petites bêtes ravageuses, n'est pas une idée, ce n'est même pas une illusion, c'est plus qu'un crime, c'est une grosse sottise. La guerre, monsieur, la guerre sans trêves ni merci, l'Église partout militante et les chrétiens faisant feu de toutes mèches sous les bannières de l'Église; voilà, pour notre temps et pour tous les pays, la consigne de la Providence. La pensée de remplacer la guerre par des baisers-Lamourette et les flèches empennées par des balles de coton ! Ceux qui nourrissent de pareilles pensées méritent d'être pendus [...]

Mais j'avoue humblement ne pas comprendre un traître mort aux idées d'entre-deux, aux programmes de conciliation entre le loup et l'agneau, programmes dont le dernier mot est toujours que l'agneau est croqué par le loup. Loin de vous, monsieur, une mollesse aussi sottise et aussi misérablement criminelle. Debout et en avant toujours ¹⁴.

Ces mises au point non équivoques eurent-elles pour résultat d'ouvrir les yeux aux autorités de la province ? Toujours est-il qu'un bruit se répandit bientôt dans tout le Canada français : la province de Québec s'abstiendrait de prendre part à l'exposition de 1889. Et les libéraux de gémir ! Et l'*Union libérale* de consigner leurs doléances dans son numéro du 10 août 1888. Soulignons au passage un texte qui démontre l'influence considérable que des journaux comme la *Vérité* exerçaient alors sur l'opinion publique au Canada. Au dire de l'*Union*

14. *La Vérité*, 2 juin 1888.

libérale, l'abstention de la province de Québec s'explique uniquement par l'opposition de « toute une école dont l'ambition est d'imiter l'école française catholique »; cette école dispose de trois journaux: « la *Vérité*, l'*Étendard* et même la *Justice* ». Témoignage irrécusable de la popularité de ces journaux dans les milieux ultramontains du Canada française de 1888¹⁵. Même le Gouvernement de la province devait tenir compte des vues de Tardivel et de ses deux confrères, en ce qui concernait l'exposition de Paris tout au moins, et renvoyer *sine die* l'adoption du projet de participation officielle. Et les libéraux qui n'obtenaient même pas des quarts de satisfaction!

Rétifs à la contrainte sinon aux exigences légitimes de l'autorité, ils n'eurent d'autre dérivatif que de trépigner de colère. Force était à quelques-uns d'entre ceux qui se piquaient de lettres et d'histoire de faire l'apologie de la Révolution française, mère des libertés modernes et fossoyeuse des « maîtrises et corporation ouvrières de l'Ancien Régime ».

A quoi Tardivel rétorqua que les droits et privilèges connus sous le nom de la *Grande Charte* et conquis par les barons et les moines d'Angleterre, au treizième siècle, valaient bien les libertés de 1789. Léon XIII venaient alors de publier l'encyclique *Libertas praestantissimum* où il affirmait que l'Eglise avait toujours accepté tout ce qu'il y avait de bon dans les libertés dites modernes. Comme on le pense bien, Tardivel fit état de ce texte; s'il repoussait avec indignation les libertés effrénées du monde moderne, il favorisait, lui aussi, le maintien et l'application de plus en plus fréquente de principes s'inspirant d'une saine liberté qui naquit avec le christianisme.

L'*Union libérale* avait fulminé une excommunication contre les corporations ouvrières du Moyen Age; la feuille avait donné dans un piège grossier. Ce fut un jeu d'enfant pour Tardivel, rompu aux directives pontificales, de citer là-dessus un extrait de l'encyclique *Humanum genus* de Léon XIII.

15. Un autre aveu significatif échappera ultérieurement à la plume agressive du rédacteur de l'*Union Libérale*: « Un de nos amis qui revient d'une promenade dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre nous racontait un fait très important. C'est que la plupart des prêtres et des curés qui dirigent les groupes canadiens-français, établis dans ces Etats, sont imbus des principes de l'école *Vérité-Etendard*. » (*La Vérité*, 17 septembre 1889).

Une institution due à la sagesse de nos pères momentanément interrompue par le cours des temps pourrait, à l'époque où nous sommes, redevenir le type et la forme de créations analogues. Nous voulons par des *corporations ouvrières* destinées à protéger, sous la tutelle de la religion, les intérêts du travail et les mœurs des travailleurs [...] En conséquence, et pour le salut du peuple, nous souhaitons ardemment de voir se rétablir, sous les auspices du patronage des évêques, ces corporations appropriées aux besoins du temps présent¹⁶.

Ce texte répondait topiquement à l'argument dissimulé dans la prose de la feuille libérale; même au XX^e siècle, il n'a rien perdu de sa pertinence et de son opportunité.

Mercier dut céder à l'opinion non sans recourir à un subterfuge enfantin. Quelques semaines après sa rentrée à Québec, il répondit à une interpellation de Faucher de Saint-Maurice; il annonça enfin que la province de Québec ne serait pas représentée à l'exposition de 1889. Une seule raison motivait cette abstention : la mauvaise volonté du Gouvernement fédéral qui avait toujours systématiquement découragé toute participation à ces fêtes.

L'artifice — un peu gros — ne donna satisfaction qu'aux dupes. C'était en somme, la thèse conservatrice qui triomphait. Beaugrand en resta plus ou moins quinaud. Quant au "grand vicaire" Trudel, depuis quelque temps à tu et à toi avec Mercier, il ne put s'empêcher de dénoncer le petit procédé en vertu duquel le premier ministre de la province s'évertuait à ménager la chèvre du libéralisme et le chou de l'orthodoxie catholique et monarchiste du Canada français :

Il me semble que le premier ministre a perdu là une belle occasion de faire une déclaration de principes catholiques. S'il eût dit, par exemple, que la province de Québec ne prendra aucune part à cette exposition de 1889, parce que ladite exposition est la glorification d'événements et de doctrines que tout ami de l'ordre social doit condamner, il eût donné un gage considérable à ceux qui veulent croire à ses bonnes dispositions [...]

Le cabinet cherche à nager entre deux eaux [...] Il ne voudrait pas froisser le sentiment catholique de cette province et en

16. *La Vérité*, 18 août 1888.

même temps il tient à rester en bons termes avec la France révolutionnaire¹⁷.

Autant que Trudel, Tardivel s'indigne de l'opportunisme de Mercier. Et il le lui dit sans ambages, par le truchement d'un correspondant anonyme qui déplore tant de ménagements, de la part du premier ministre, accordés aux « misérables révolutionnaires français, indiques du respect, de la confiance et de l'estime des bons catholiques¹⁸ ».

Il fallait que la situation fût grave pour qu'elle obligeât Mercier à exécuter de pareils tours d'acrobatie. Avec le recul du temps, on se rend compte que même motivée, à certains égards, par des considérations équivoques, sa décision fut empreinte de sagesse. De toute façon, il ne fut pas le seul chef d'État à se dérober à l'invitation du président Carnot : la Grande-Bretagne, l'Autriche et la Russie s'abstinrent elles aussi; elles se gardèrent bien de « considérer comme un compliment l'invitation de prendre part à l'apothéose de la Révolution qui aura lieu, l'an prochain, sur le Champ-de-Mars, sous prétexte d'exposition industrielle¹⁹ ».

Apothéose de la Révolution : l'expression ne semble pas exagérée quand on lit le discours que prononça, sur ces entrefaites, Sadi Carnot lui-même. Après avoir fait le panégyrique de la Révolution, le président estima qu'il était « salutaire pour une nation comme la nôtre de fêter les dates mémorables de son histoire²⁰ ». L'allusion au centenaire de la Révolution était transparente. Il était donc vrai que la France officielle voulait transformer l'exposition de 1889 en une glorification de la mystique républicaine et révolutionnaire de 1789.

A handwritten signature in dark ink, reading 'Séraphin Marin'. The signature is written in a cursive style with a long horizontal line extending to the right from the end of the name.

17. *L'Eternel*, 9 juin 1888.

18. Cette lettre est reproduite dans la *Minerve* 4 juillet 1888.

19. *La Minerve*, 20 juin 1888.

20. *La minerve*, 5 juillet 1888.